

La CGT appelle au vote pour le service public



Les différents syndicats CGT de la fonction publique ont tenu une conférence de presse mardi midi. PHOTO Y.S.

SYNDICALISME

Les élections professionnelles de la fonction publique se tiennent du 1er au 8 décembre. L'occasion, pour la CGT, de dénoncer la casse de la fonction publique et des instances représentatives.

Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, les représentants CGT du service public étaient rassemblés, mardi, à la Bourse du travail de Marseille, pour parler d'une même voix. Du 1er au 8 décembre se tiennent en effet leurs élections professionnelles. L'occasion, pour les syndicalistes, de dénoncer d'une même voix la casse du service public.

C'est que partout, le constat est le même. « *Depuis des années, on entend parler de la crise des hôpitaux, du manque d'effectifs, des conditions de travail déplorables, de la diminution de l'offre de soin*, rappelle Pascale Jourdan, secrétaire générale de la CGT AP-HM. *Quand on travaille douze heures d'affilée, ce n'est pas sans conséquence pour les agents.* »

« C'est une boucherie »

Dans l'Éducation nationale, « *on a moins de postes, mais plus de missions et plus d'élèves* », dénonce Magali Hidalgo, cosecraire départementale de la CGT Educ'action. Dans les collectivités comme à l'hôpital ou dans la fonction publique d'État, les contrats précaires remplacent les postes de fonctionnaires, tandis que le gel du point d'indice se fait toujours ressentir, malgré la dernière revalorisation : 44 % de perte de valeur depuis 1981. « *C'est une boucherie* », résume Didier Manca, animateur de la coordination syndicale départementale 13 pour la fonction publique.

Les élections professionnelles sont l'occasion de remettre, une fois de plus, ces questions sur la table. Pendant une semaine, jusqu'au 8 décembre, les agents sont en effet appelés à désigner leurs

représentants au sein des comités sociaux, commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires. Des instances qui permettent aux représentants syndicaux de peser pour défendre les conditions de travail des agents.

Instances désarmées

« *Mais la réforme de la fonction publique et des instances représentatives va affaiblir nos possibilités d'agir* », dénonce Jessica Jadé, secrétaire de l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône. Au 1er janvier en effet, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et les comités techniques (CT) sont supprimés, remplacés par des comités sociaux. Les commissions administratives paritaires, elles, ne sont plus compétentes en matière de mutation ou d'avancement. « *Les élus vont devoir défendre les carrières sans qu'il n'y ait de transparence* », déplore Jessica Jadé.

À cela s'ajoute la généralisation du vote électronique, vertement critiqué par la CGT. « *C'est un sacré foutoir, s'emporte Denis Eychenne, de la fédération nationale CGT équipement et environnement. J'ai même des militants qui se demandent s'ils peuvent voter !* » Pour les agents du ministère de l'Environnement, il faut ainsi voter sur deux sites différents, avec plusieurs codes, plusieurs identifiants. Les syndicalistes témoignent de questions qui viennent parfois même de cadres de catégorie A, des courriers égarés, de la difficulté d'accéder à un ordinateur pour les agents de terrain, de la méfiance d'agents... D'autant plus qu'il y a le précédent de l'AP-HM : les élections professionnelles de 2018 y avaient été annulées par la justice, du fait de failles dans le système de sécurité.

Dans ce contexte tendu, les syndicalistes CGT appellent à la mobilisation pour ces élections professionnelles. « *Il faut se donner les moyens d'avoir un meilleur rapport de force*, appuie Jessica Jadé. *Et dès le 9 décembre, nous continuerons à mener ces batailles.* » Avec en ligne de mire les questions de pénibilité et de précarisation, notamment après la victoire obtenue par la CGT à la Métropole, avec la grève des éboueurs.

Yves Souben